

**4 - Fiche : Approbation des consignes AQP®** <sup>1</sup>

Les consignes AQP® décrites dans la partie 5 - A du présent référentiel doivent être approuvées par la signature des différents interlocuteurs engagés dans la démarche AQP®.

**Cette fiche complétée et signée doit être conservée dans le référentiel du site de production**, et ce afin que, lors des audits, le vérificateur puisse constater que l'ensemble des documents est en conformité avec les règles de l'AQP®.

En cas de changement d'un ou de plusieurs signataires désignés ci-dessous, **une nouvelle fiche APPROBATION DES CONSIGNES AQP®** devra être rédigée, signée et conservée dans le référentiel.

<b>CENTRALE D'ENROBAGE</b> <sup>2</sup>	Dénomination sociale.....	.....
	Site de production .....	.....
	CP .....	Commune .....
	Tél. ....	Fax .....

<b>Gérance TECHNIQUE</b>	Entreprise gestionnaire.....	.....
	Nom et prénom du responsable.....	.....
	Fonction.....	.....
	Date .....	.....
	Signature .....	.....

<b>Gérance ADMINISTRATIVE</b>	Entreprise gestionnaire.....	.....
	Nom et prénom du responsable.....	.....
	Fonction.....	.....
	Date .....	.....
	Signature .....	.....

<b>SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE DU CHEF DE POSTE</b>	Nom et prénom.....	.....
	Société .....	.....
	Fonction.....	.....
	Date .....	.....
	Signature .....	.....

<b>CHEF DE POSTE</b>	Nom et prénom.....	.....
	Date .....	.....
	Signature .....	.....

<sup>1</sup>. L'intégralité du document "Consignes pour le fonctionnement sous AQP®" est disponible en téléchargement (fichier PDF) sur [www.aqp.asso.fr](http://www.aqp.asso.fr), ou par envoi postal sur simple demande à l'association AQP®.  
<sup>2</sup>. Dans le cas de centrale mobiles, indiquer les caractéristiques matérielles de la centrale avec son identifiant simplifié (CM XXX) attribué par l'association AQP®.